

M'PO BASSE
(1918-1945)
Mort pour la France
14^e RTS

Cette fiche biographique a été rédigée à partir de documents identifiés et consultés dans les archives du Service historique de la Défense (SHD) sur les sites de Vincennes, Caen (DAVCC) et Pau (CAPM). Parfois lacunaires, ces sources écrites indispensables pour le travail de l'historien peuvent toutefois présenter des données contradictoires. Il peut en résulter des différences d'orthographe (noms et lieux) et de dates qui seront précisées en notes de bas de page.

▪ **Éléments biographiques**

Né au Dahomey (Bénin actuel) en 1918¹.

Fils de Konagou et de Tempa.

Décédé à Aix-les-Bains (Savoie), le 18 janvier 1945.

▪ **Carrière militaire et campagnes**

Appelé à l'activité au bataillon de tirailleurs sénégalais (BTS) n°8 le 6 juin 1938.

Embarqué à Cotonou le 8 juillet 1938 à destination de Bordeaux, détachement de relève n°9 bis.

Débarqué à Bordeaux le 28 juillet 1938. Passé au 14^e régiment de tirailleurs sénégalais (RTS).

Prisonnier de guerre. Interné successivement au *Frontstallag* n°121 d'Epinal et au *Stalag XIIIID* de Nuremberg Langwasser.

Rapatrié comme malade (tuberculose pulmonaire ouverte) du 28 octobre 1944 au 2 novembre 1944.

Hospitalisé à l'hôpital Bernascon d'Aix-les-Bains du 4 novembre 1944 au 25 décembre 1944.

Transféré à l'hôpital Beau Site d'Aix-les-Bains où il décède le 18 janvier 1945 à 3h50.

Mort d'une « généralisation tuberculeuse ». Cause du décès contracté en service commandé aux termes de l'Ordonnance n°45 2717 du 2 novembre 1945².

▪ **Décorations et citations**

Sans objet³.

▪ **Mémoire**

Inhumé à Aix-les-Bains.

▪ **Sources**

SHD/DAVCC, Caen: AC 21 P 102 750.

SHD, Vincennes : GR 34 N 1093 (JMO 14^e RTS 1940).

▪ **Bibliographie indicative**

FARGETTAS Julien. *Les tirailleurs sénégalais. Les soldats noirs entre légendes et réalités 1939-1945*. Paris, Tallandier, 2012.

¹ Jour et mois inconnus.

² L'article n°1 reconnaît notamment comme « Mort pour la France » tout acte de décès d'un militaire mort de maladie contractée en service commandé en temps de guerre.

³ Aucune décoration, même à titre posthume, ne semble lui avoir été accordée.